

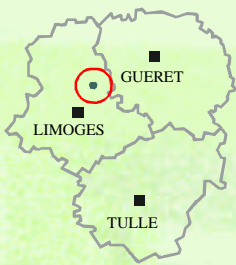


Site Natura 2000

Site Natura 2000

Tourbière des Dauges





FICHE d'identité...

La richesse écologique de cet espace naturel lui a valu le classement en réserve naturelle nationale en 1998. Ce site est également un espace naturel sensible du département de la Hte-Vienne.

Nom: Tourbière des Dauges
 Région: Limousin
 Département: Haute-Vienne (87)
 Communes concernées: Saint-Léger-la-montagne
 Superficie: 199 ha
 Opérateur du Site: Conservatoire Régional des
 Espaces Naturels du Limousin

Validation du Document d'Objectifs
 - par le Comité de Pilotage: le 17 décembre 2001
 - par le Conseil National de
 Protection de la Nature: le 19 novembre 2003

Réseau Départemental des Espaces Nature et Découverte de la Haute-Vienne

Dans le cadre de ses compétences dans le domaine de la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels sensibles, le Conseil général de la Haute-Vienne s'est engagé dans la constitution d'un réseau départemental de sites naturels présentant un intérêt patrimonial majeur.

Ces sites seront regroupés au sein de 9 "Espaces nature et découverte", représentatifs des thématiques suivantes :

- Les landes à serpentines.
- Les chaos rocheux et pierres à légende.
- Les points sommitaux sud-est de Haute-Vienne.
- Les étangs de la Basse-Marche.
- La forêt de châtaigniers.
- Les tourbières et paysages des Monts d'Ambazac.
- La vallée de la Gartempe.
- Les affluents de la Vienne.
- La météorite de Rochechouart.

La **Tourbière des Dauges** s'inscrit dans l'espace nature et découverte des "Tourbières et paysages des Monts d'Ambazac".

Le Conseil général, propriétaire de 59 ha sur la tourbière, conduit sur le site une politique en faveur de l'accueil du public pour permettre à celui-ci de découvrir les richesses de ce milieu naturel remarquable : participation financière à la maison de la réserve, aménagement d'un parking, établissement d'un sentier d'interprétation.



Echelle: 4cm = 1km

— Site Natura 2000 = Zone Spéciale de Conservation

ANALYSE de l'existant...

> Analyse écologique...

Les tourbières, comme nombre de zones humides, sont d'incontestables réservoirs de diversités animale et végétale.

Celle des Dauges est installée au sein d'une dépression quasiment fermée, de type alvéolaire, faisant ainsi place à une succession de milieux remarquables, inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats :

-La partie en eau libre : le ruisseau des Dauges y prend sa source et évacue l'eau en excès. La loutre y vient parfois s'y nourrir .

-Les tremblants : la nappe d'eau y est affleurante. La végétation forme un tapis épais à sa surface, avec de luxuriantes sphaignes qui accueillent le Rossolis à feuilles rondes (Droséra), qui est carnivore et protégé en France.

-Les zones de tourbière active : où se développent des plantes à forte valeur patrimoniale comme les Rossolis à feuilles intermédiaires, Spiranthe d'été (Orchidée), Lycopode inondé (Fougère primitive), Rhynchosporos blanc et brun.

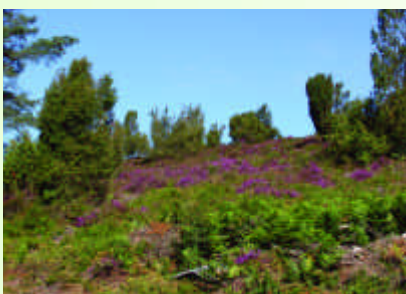


Rossolis à feuilles intermédiaires

-La lande tourbeuse : c'est une mosaïque de milieux, dominée selon les cas par la Bruyère à quatre angles, la Molinie et la Callune qui indiquent un vieillissement et un assèchement de la tourbière.

-La prairie naturelle : formations herbues à Nard raide, habitat prioritaire de la directive européenne, ces prairies accueillent aussi la Succise, plante-hôte du Damier de la Succise (papillon de jour), inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats.

-La lande sèche : selon l'exposition, elle développe une tendance atlantique (Bruyère



et Ajonc nain) ou continentale (Genêt pileux, Callune et Myrtille).

-La hêtraie à houx : l'habitat le plus important en surface du bassin versant de la tourbière, ses forêts sont en général âgées et abritent la Barbastelle, chauve-souris d'intérêt européen.



Lézard vivipare

> Analyse des activités humaines...

Activités de type agricole

L'activité principale était l'agriculture. En 1945, une centaine de vaches pâturaient la tourbière.

La litière des bêtes (Genêt, Callune ou Fougère aigle) était aussi régulièrement coupée et exportée.. Certaines parcelles du bassin versant accueillait Blé noir, Seigle, Sarrazin, Topinambour, Raves et Pommes de terre.

Ces activités ont bien évidemment périclité sur le site. Les classements en réserve naturelle et site NATURA 2000 ont pour principal objectif (Aides financières et techniques, Contrats d'Agriculture durable et Natura 2000, ...) de permettre aux agriculteurs encore présents de retrouver des pratiques agricoles, qui ont permis durant des décennies le maintien des milieux ouverts et des espèces patrimoniales qui y sont inféodées.



Activités de type " industriel "

Il n'y a jamais été fait mention d'extraction de tourbe.

L'activité principale fut naguère l'extraction souterraine de gisements uranifères décelés sous la tourbière. Aucune trace visible n'a été laissée par cette exploitation au niveau du site.

Autres activités

La chasse et la pêche s'exercent selon la réglementation en vigueur. la zone centrale tourbeuse (77 hectares) est classée par l'association de chasse locale en réserve de chasse.



Qu'est-ce qu'une réserve naturelle nationale ?

C'est un milieu naturel remarquable menacé sur lequel ont été inventoriées des espèces rares de faune et de flore, de tel sorte que l'Etat, peut décider après un processus de consultations publiques assez long, de le classer en réserve naturelle nationale et d'y appliquer une réglementation spécifique pour une protection durable.

En 1975, fut réalisée la première demande de classement en réserve naturelle de la Tourbière des Dauges, par l'Association Universitaire Limousine pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (AULEPE).

Le Décret ministériel n° 98-842 du 15 septembre 1998, la classe désormais en réserve naturelle nationale.

PROPOSITIONS de gestion...

> Stratégie contractuelle

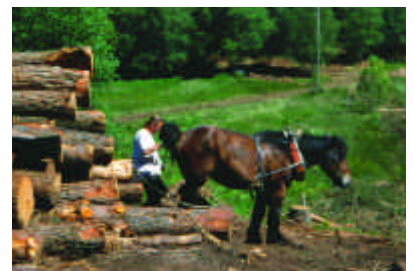
RALENTIR LA DYNAMIQUE DE FERMETURE DES MILIEUX
(TOURBIÈRE, LANDES, PRAIRIES).....

-Maintenir ouvert une majorité des parcelles par le pâturage ou fauche avec exportation des végétaux.
-Limiter la progression forestière par arrachage des arbres et arbustes implantés au sein du fond tourbeux.



PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ET LA DIVERSITÉ ACTUELLE
DES ESSENCES FORESTIÈRES DU BASSIN VERSANT.....

-Mettre en place une gestion forestière des peuplements existants, afin de reconstituer une forêt adaptée aux sol et climat (régénération naturelle, coupe d'éclaircies...).
-Inclure dans la gestion forestière des parcelles, l'évolution spontanée (chablis, chandelles, arbres creux pour diversification des habitats) et respecter la mixité des peuplements.
-Favoriser le vieillissement de certaines parcelles ou formations forestières.



> Stratégie réglementaire

VEILLER A L'APPLICATION DU DECRET RELATIF
A LA RESERVE NATURELLE.....

Assurer les missions relatives à la réserve (surveillance, plan de gestion...).



> Animation du site

CRÉER LA MAISON DE LA RÉSERVE.....

Développer et faciliter l'accueil et l'information du public, autour d'équipements pédagogiques de qualité.



MINIMISER LE DÉRANGEMENT SUR LA RÉSERVE,
EN PARTICULIER SUR LES ZONES SENSIBLES.....

Canaliser les visiteurs pour que fréquentation rime avec protection.

FAVORISER LES ACTIONS D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION
LIÉES À LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS.....

-Réaliser une gamme de produits de vulgarisation de qualité : gazette trimestrielle, plaquette officielle, exposition, CD rom, relation avec la presse, ...
-Réaliser chaque année un programme de sorties grand public et scolaires à thèmes.



SUIVI SCIENTIFIQUE.....

Améliorer les connaissances scientifiques et ainsi affiner la gestion en faveur des milieux d'intérêt communautaire.